

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le six janvier, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, Maire.

Étaient présents : Mme FABLE Michèle, Mme HASCOET Caroline, M. GÉRARD Bastien, M. TOUCHARD Fabien, M. GAUTIER Gaël, M. GIRARD Philippe, M. LAUNAY Gildas et M. CHAUVEAU Didier.

Absents excusés : M. MAZURE Mathias et Mme RUILLÉ Isabelle.

Secrétaire de séance : M. GIRARD Philippe.

Date de convocation : 31/12/25

Date d'affichage : 31/12/25

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 9

**ORDRE DU JOUR**

- Décision modificative n°1 budget 2025
- Affaires diverses

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 09 DECEMBRE 2025**

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 09 décembre 2025.

**DECISION MODIFICATIVE N°1  
(2026-01-01)**

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de régulariser le chapitre 012 en dépassement de crédits et leur indique qu'il faut modifier le budget de fonctionnement 2025 comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES - RECETTES</b>	
CHAPITRE 65 ART 657348	- 4 500.00 €
CHAPITRE 012 ART 6218	+ 4 500.00 €

Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité de modifier le budget comme indiqué ci-dessus.

**Affaires diverses**

- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal sur la situation actuelle du personnel de l'école.

Fin de séance 21h10.

Monique LHOPITAL  
Maire



Philippe GIRARD  
Secrétaire de séance